

Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourisme civil International Finances

Communiqué Collège du 03/07/2015



Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 03 juillet 2015

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 3 juillet 2015, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Appel à intérêts visant la rénovation et la réaffectation de l'ancien Institut de Mécanique sur le site du Val Benoit.
- Appel à intérêts pour une reconstruction à l'angle de la rue Nagelmackers et du quai sur Meuse.
- Pour réussir ta seconde sess', fais Echech à l'échec!
- Partir en vacances l'esprit tranquille : conseils de prévention & Police veille.
- Un festival de Rock qui profite également aux jeunes des quartiers.

Appel à intérêts visant la rénovation et la réaffectation de l'ancien Institut de Mécanique sur le site du Val Benoit.

Contexte

La Ville de Liège est propriétaire de l'Institut de Mécanique, localisé sur le site de l'ancien campus du Val Benoit. Ce site est repris dans un périmètre S.A.R. (site à réaménager, au sens de l'article 167 du CWATUPE) et a fait l'objet d'un Master Plan devant organiser sa requalification.

Ce Master Plan, élaboré à l'initiative de la SPI, a été adopté par le Conseil communal en date du 30 septembre 2013. Il vise en synthèse : la préservation et la rénovation des immeubles patrimoniaux existants, la réaffectation du site en parc d'activités économiques à titre principal, mais en apportant aussi de la mixité par des fonctions complémentaires (services, équipements, logements), l'aménagement d'un parc paysager de qualité.

Aujourd'hui la Ville de Liège a décidé la mise en vente de ce bâtiment, aux fins de voir un projet de rénovation et une réaffectation qualitative de ce lieu se concrétiser dans la droite ligne des objectifs du Master plan décrit ci-avant. Cet immeuble, aux qualités patrimoniales reconnues et localisé en bordure immédiate du futur Tram, est inscrit dans un site stratégique dont le redéveloppement constitue un enjeu majeur du projet de Ville 2012-2022.

Objet de l'appel à intérêts

La vente de l'ancien Institut de Mécanique du site du Val Benoit, sis rue Ernest Solvay n°21 à 4000 Liège, s'effectuera suivant une procédure « d'appel à intérêts », apparentée à un concours, dont les modalités sont précisées sur le site ICI.

Le présent appel s'adresse aux équipes d'architectes / promoteurs / développeurs / investisseurs / bâtisseurs, réunies en «bouvteam», et désireuses d'acquérir la propriété du bâtiment en vue d'y développer un projet créatif et directement opérationnel. La sélection du lauréat s'effectuera sur base d'un dossier de compétences, d'une offre financière, d'un programme de réaffectation et d'un dossier d'intentions.

Les équipes qui déposeront leur candidature seront constituées, au minimum des compétences suivantes :

- un bureau d'architecture ou une association de bureaux d'architecture ayant en charge la mission complète d'architecture ;
- une équipe en charge de la promotion immobilière, capable de porter et de gérer le développement opérationnel du projet. Cette équipe peut réunir des compétences en termes de promoteur au sens strict, mais aussi de développeur ou de monteur de projet, voire de constructeur. Elle comportera au moins un expert spécialisé dans le montage d'opérations immobilières en milieu urbain ;
- un ou des partenaires apportant les fonds nécessaires à l'investissement (promoteurs /constructeurs / investisseurs / groupe financier). La capacité d'investissement devra être prouvée par une attestation bancaire (voir plus loin).



Crédit photos : Ville de Liège, Département de l'Urbanisme

Délimitation du bien et prix de vente

Le plan de cession n°F771 ci-annexé dressé en date du 12 mars 2015 par le géomètre expert de la Ville de Liège, Monsieur Luc Gilson, délimite le périmètre concerné par l'appel à intérêts (v.« plan du site» pp.4),.

Les références cadastrales du bien vendu sont :

- Rue Ernest Solvay n°21 à 4000 Liège
- Division 14, Section C, n°151P
- Contenance : 5421m²

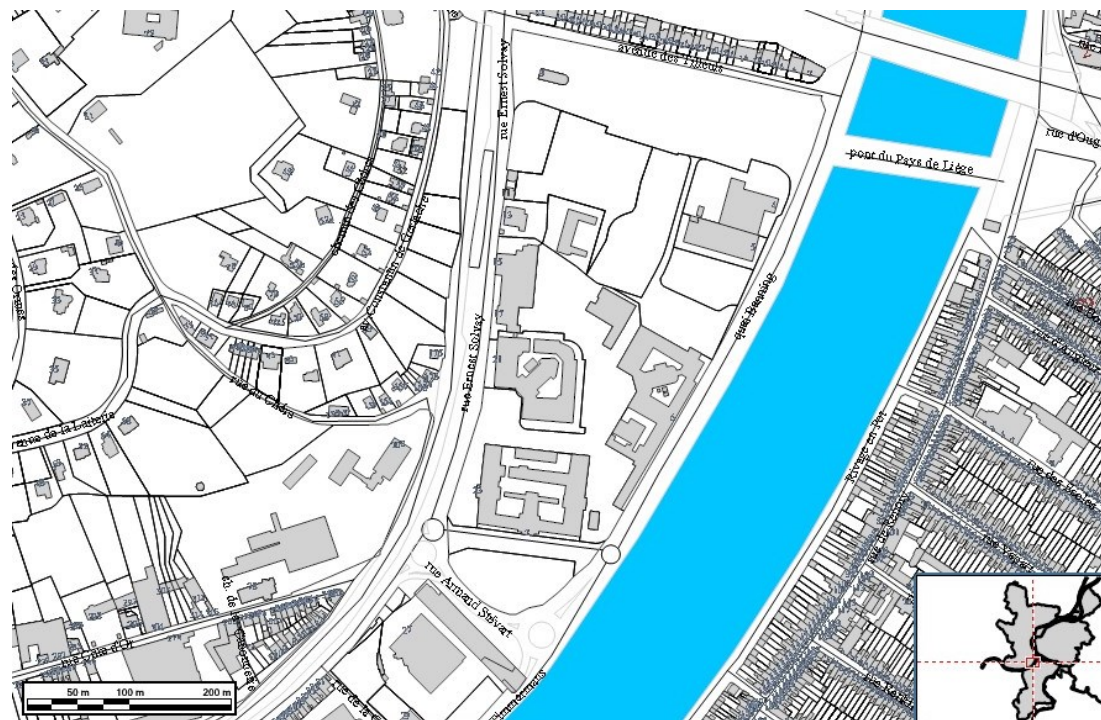
Le prix de vente de l'immeuble

La Ville de Liège a fixé le prix minimum de vente du bâtiment à 1.800.000€ (un million huit cent mille euros). Ce prix a été fixé par les autorités communales sur base de l'expertise du Comité d'acquisition d'immeubles, en fonction de la surface du bien, de son état, de sa localisation, de ses potentialités et des charges liées à la vente.

Des charges d'aménagement sont en effet prévues à hauteur de 355.000€, pour contribution aux aménagements paysagers et de voirie prévus par les autorités publiques. La démolition de la passerelle située entre l'ancien Institut de Mécanique et l'ancienne centrale thermo électrique, surplombant les abords des deux bâtiments, devra aussi être prise en charge par le lauréat de l'appel à intérêts.

Modalités pratiques

- La date limite de dépôt des dossiers candidature est fixée au 16 octobre 2015 à 12h. Le dossier de candidature est à adresser à M.Renaud KINET-POLEUR, Directeur ff, Département de l'Urbanisme de la Ville de Liège - La Batte, 10/4 4000 Liège, Belgique ;
- Le cahier spécial des charges et les plans sont disponibles [ICI](#) ;
- Tout renseignement peut être obtenu directement auprès de M.Laurent Brück, [0032 4 221 90 81](tel:003242219081) [✉](mailto:urbanisme@liege.be) urbanisme@liege.be



Appel à intérêts pour une reconstruction à l'angle de la rue Nagelmackers et du quai sur Meuse.

Contexte

Comme d'autres sites au cœur de la ville, le terrain visé par l'appel à intérêt a été démoli dans le cadre des travaux d'adaptation à la mobilité routière des années 1960-1970. Il s'agissait alors d'élargir l'assiette de la voirie à cet endroit, afin de faciliter le mouvement giratoire des véhicules quittant le quai pour remonter sur le pont des Arches via la rue Nagelmackers et la rue Cathédrale. Depuis la démolition des bâtiments, le site n'a jamais été reconstruit. Il a notamment été utilisé pour l'installation de matériel du service d'entretien de la voirie.

Le maintien du site dans son état de friche, avec une image de « dent creuse » à l'abandon, n'est plus acceptable dans la perspective de la requalification du quartier et de la valorisation de l'axe stratégique de la ligne de tram. L'objectif de l'appel à intérêts est dès lors de faire émerger un projet qualitatif, tant dans sa manière de cicatrifier le tissu urbain que par son architecture intrinsèque et le programme proposé.

Aujourd'hui, la Ville de Liège a décidé de vendre ce terrain au travers d'une procédure qualitative, pour choisir une équipe partenaire compétente et expérimentée qui aura établi un programme pertinent de développement du site, dans une démarche architecturale de qualité, et en respectant différents objectifs repris ci-après.






Objet de l'appel à intérêts

- Le projet devra s'inscrire dans les principes de recomposition urbaine appliqués depuis les années 1990 dans différents sites du centre-ville. Il s'agit d'améliorer le cadre de vie des habitants et l'image du centre-ville pour les visiteurs. En bref, apporter une vraie valeur ajoutée pour le centre-ville.
- Le projet devra avoir une ambition architecturale affirmée. L'objectif est de construire un bâtiment à l'architecture créative et de qualité, intégré au contexte particulier du lieu : quartier historique, site de front de Meuse, visibilité depuis la passerelle et le pont des Arches, raccord aux gabarits voisins...
- Un objectif central est de développer une offre résidentielle de qualité en cœur de ville. Ainsi, au moins deux tiers des surfaces de planchers seront consacrés au logement à titre de résidence principale. Il s'agit aussi de proposer une mixité des types de logements afin d'encourager la variété des populations et répondre à différentes manières d'habiter. Au maximum 30 % des logements seront des logements d'une chambre. Une attention particulière sera accordée aux différents paramètres de confort : ambiance lumineuse, confort thermique, confort acoustique, espaces extérieurs collectifs et/ou privatifs de qualité.
- Le bâtiment devra également témoigner d'une composante « durable » forte, avec par exemple un bilan énergétique favorable et une limitation des surfaces imperméabilisées.
- Le présent appel s'adresse aux équipes d'architectes / promoteurs / développeurs / investisseurs / bâtisseurs, réunies en «bouvteam», et désireuses d'acquérir la propriété du bâtiment en vue d'y développer leur projet. Les équipes qui déposeront leur soumission seront constituées au minimum des compétences suivantes :
- un bureau d'architecture ou une association de bureaux d'architecture (qui réaliseront le plan-masse et les plans d'architecture) ;
- une équipe en charge de la promotion immobilière, capable de porter et de gérer le développement opérationnel du site (promoteurs, développeurs ou de monteurs de projet, constructeurs) ;
- un ou des partenaires prenant en charge le financement.

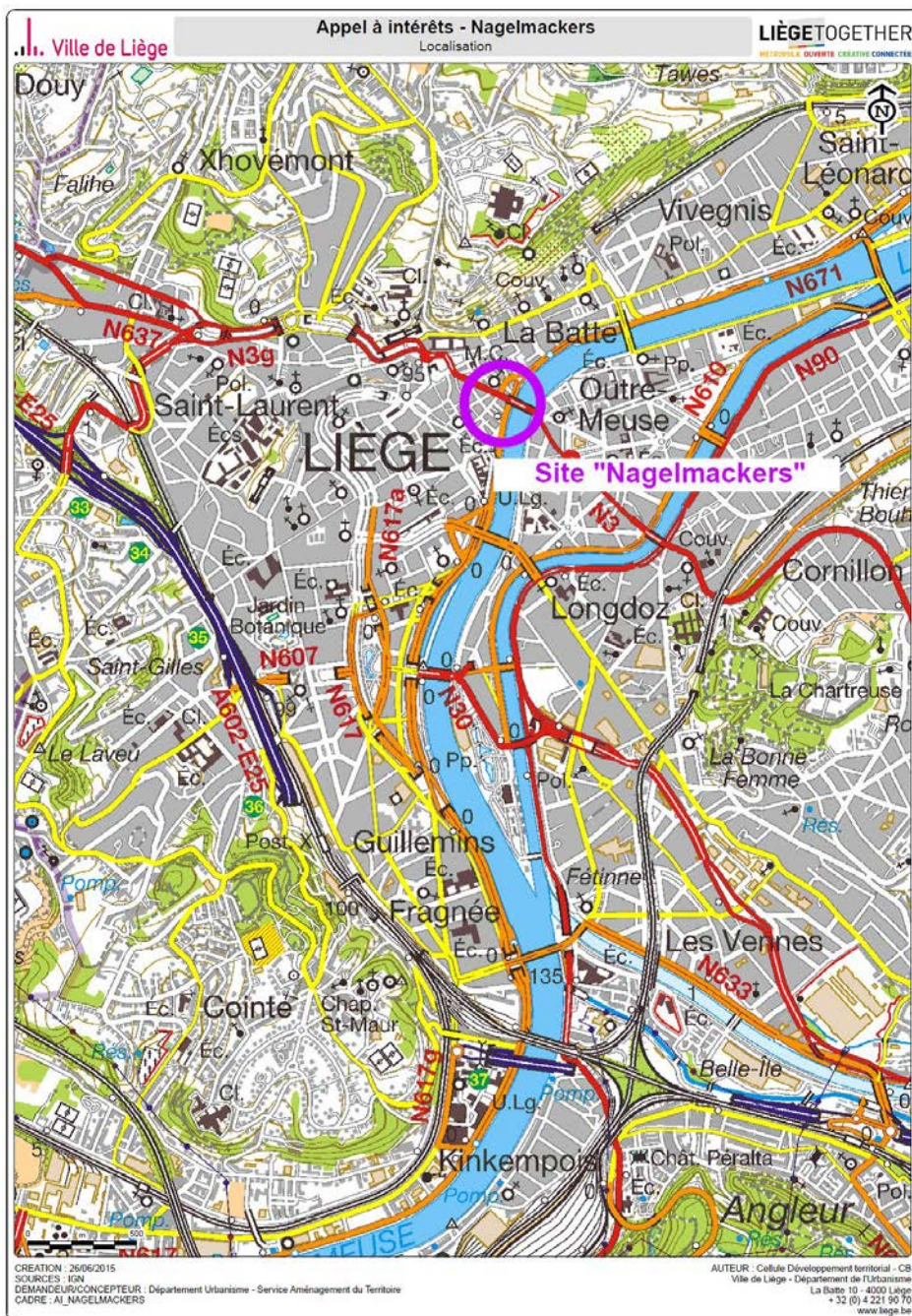
Terrain et prix de vente

La parcelle visée a une superficie au sol de 308 m2. Elle est actuellement propriété de la Ville de Liège, qui la vendra au prix fixe de 215 600 Euros (terrain à 700 € / m2) au lauréat final. La sélection du lauréat sera donc basée uniquement sur la qualité du projet.

Modalités pratiques

- La date limite de dépôt des dossiers candidature est fixée au 30 octobre 2015 à 12h. Le dossier de candidature est à adresser à M.Renaud KINET-POLEUR, Directeur ff, Département de l'Urbanisme de la Ville de Liège - La Batte, 10/4 4000 Liège, Belgique ;
- Le cahier spécial des charges et les plans sont disponibles  ICI ;
- Tout renseignement peut être obtenu directement auprès de M.Laurent Brück,  0032 4 221 90 81  urbanisme@liege.be

Plan de situation



Pour réussir ta seconde sess', fais Echec à l'échec!

Initiée par l'Echevinat de l'Instruction publique, l'opération « Echec à l'échec » vise à amener tous les élèves à la réussite grâce à des cours de qualité, à prix démocratiques et ouverts à tous. Elle concerne les niveaux primaire et secondaire dans deux optiques, soit la résolution de problèmes spécifiques dans une ou plusieurs matières données, soit une simple « remise dans le bain » pour commencer l'année scolaire à niveau et en toute confiance.

Quelque 250 élèves ont fréquenté ces cours de soutien scolaire en 2014, un taux de participation qui témoigne qu'un réel besoin est rencontré.

Les cours sont assurés par des enseignants en fonction, des enseignants retraités ou des étudiants en fin de cycle supérieur qui prennent en charge les élèves par groupe de six pour assurer un encadrement quasi individuel. L'organisation de ces deux opérations est menée par l'asbl « Autour de l'école » qui a également en charge les centres de jeux, durant les congés, et l'opération « Aide à la réussite » qui propose des cours de soutien durant l'année scolaire, dès qu'une difficulté se présente à l'élève.

L'opération « Echec à l'échec-primaire » se déroule du 17 au 27 août. Elle couvre le français (langue maternelle) et les mathématiques. Deux sites sont proposés aux parents : l'école communale de Cointe (bld Kleyer, 36 - 4000 Liège) et l'école communale de Péville (av. de Péville, 232 - 4030 Liège). Les cours sont dispensés de 9h à 12h mais une garderie est organisée à partir de 7h30 et de 12h à 18h, proposant des activités récréatives. La participation financière s'élève à 2.5 euros par jour, à régler sur place chaque matin. Une inscription préalable est souhaitée par téléphone au ☎ 04/221.89.68 ou sur 🌐 www.ecl.be, rubrique échec à l'échec primaire.

Au niveau secondaire, «Echec à l'échec» propose des modules de cours, répartis sur trois semaines, entre le 3 et le 20 août, dans les locaux d'Hazinelle (rue Hazinelle, 2 -4000 Liège).

Les matières proposées sont :

- Les mathématiques et mathématiques fortes
- Le français
- L'anglais
- L'allemand
- L'espagnol
- Les sciences
- La géographie

En pratique, les élèves se présentent avec leurs cours, et pourquoi pas leurs interros, pour permettre aux enseignants de leur apporter un soutien personnalisé en fonction de leurs lacunes. La participation financière s'élève à 40 € par module et la réservation préalable est obligatoire au ☎ 04/221.89.68 ou en ligne sur le site www.ecl.be, rubrique échec à l'échec secondaire.

N'hésitez pas à vous inscrire rapidement et, surtout, profitez bien des vacances avant de vous remettre au boulot pour une nouvelle année scolaire fructueuse!



Partir en vacances l'esprit tranquille : conseils de prévention & Police veille.

Depuis de nombreuses années, les services de prévention de la Ville et de la Police multiplient les opérations de sensibilisation et les plans de surveillance particuliers pour endiguer la problématique du cambriolage.

Tout au long de l'année des plans d'actions sont mis en œuvre de manière spécifique dans les quartiers liégeois. Ce phénomène est d'ailleurs en diminution constante depuis la forte hausse de 2011.

Les chiffres sont encourageants, puisqu'en 2014, c'est une baisse de 16.1% (3.048 →2.558 faits) qui a été enregistrée. Dans le cadre de la campagne nationale «1 Jour sans» se sont 1.035 ménages liégeois qui ont reçu une information particulière relative aux «risques» de leur habitation.

Parce que partir en vacances doit rester un moment léger, les services de police veillent à votre habitation pendant votre absence. En remplissant simplement le formulaire «Police veille» (au sein de votre commissariat de quartier ou sur <http://www.policeliège.be/pdf/police-veille.pdf>) votre Commissariat de quartier et les services d'intervention de la Zone de Police de Liège assureront une surveillance régulière de votre habitation durant votre absence.

Sur toute l'année 2014, ce sont 3.040 passages de surveillance qui ont été effectués pour répondre aux 677 demandes des Liégeois.

Parce que la prévention nécessite également quelques mesures préalables, n'oubliez pas les petits gestes qui vous permettront de minimiser les risques d'inconvénients et dont la check-list se trouve en annexe.

Enfin, tout au long de l'année, le Plan de Prévention met à votre disposition, un kit de marquage des objets de valeurs (disponible sur simple demande prevention.securisation@liege.be – ☎ 04/238.50.19) et le service «Prévention» de la Police locale réalise gratuitement et sur rendez-vous un diagnostic de votre habitation et des mesures de techno-prévention qui peuvent être mises en place à moindre coût.

En 2014, 429 habitations ont fait l'objet d'une attention particulière des inspecteurs spécialisés de la Police de Liège.

En 2015, à la demande des habitants du quartier de la «Belle Jardinière» à Angleur, c'est un premier PLP liégeois (Partenariat Local de Prévention) qui est mis en place. Son objectif premier étant de lutter conjointement contre les cambriolages.



Un festival de Rock qui profite également aux jeunes des quartiers.

Dès ce jeudi 9 juillet, le cœur de Liège vibrera au son du 10ème anniversaire des «Ardentes». La qualité et le professionnalisme apporté par l'équipe des «Ardentes» a permis de situer Liège sur la carte du Rock et draine chaque année des milliers de jeunes en bord de Meuse.

Soucieuse de l'impact que cet événement peut avoir pour la population, le Collège met un soin particulier à encadrer la manifestation, que ce soit en terme de sécurité ou d'environnement.

Dans le même esprit, le Collège veille depuis le départ du projet à ce que les jeunes des quartiers liégeois, et en particulier ceux des quartiers mitoyens, puissent également assister aux différents concerts.

Ce sont les managers de quartier, en contact avec les Maisons de Jeunes, qui répartissent la centaine de places

mises à disposition des jeunes liégeois.
